

Politique de gestion des ressources humaines

I: POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES



*La direction des hôtels **MINOS COLLECTION**, situés à Rethymno, en Crète, dans le cadre de ses actions visant à défendre les droits et le traitement adéquat de son personnel, ayant pour principe directeur la fourniture de produits et de services de haute qualité dans un cadre durable pour elle-même et la société, a formulé la politique de gestion des ressources humaines suivante.*

L'emploi

Les employés sont le capital clé pour le fonctionnement et le développement d'une entreprise qui vise à fournir des produits et des services de qualité avec un sens élevé des responsabilités. C'est le cœur des valeurs de notre entreprise, qui recherche le bien-être de ses employés et favorise des relations de travail et de coopération à long terme.

Notre politique de l'emploi est guidée par les principes de respect de la diversité et de l'égalité des chances, de reconnaissance de l'apprentissage tout au long de la vie, d'équité et d'instauration d'un climat de développement et de soutien. Nos processus respectifs concernant la sélection, l'évaluation, la formation de qualité et le développement à long terme de nos employés, ainsi que leurs récompenses, reflètent ces principes essentiels.

La prévention et la promotion de la santé des employés constituent une préoccupation majeure de l'entreprise. À cette fin, des activités de formation sont conçues et mises en œuvre chaque année pour développer une culture de la santé et de la sécurité, adaptée aux caractéristiques spécifiques de chaque poste de travail.

Droits du travail

La priorité de l'entreprise est la protection des droits du travail, conformément à la législation grecque et aux normes internationales. Notre objectif est de garantir la négociation collective, le respect de la réglementation, l'information et l'encouragement des employés à participer activement et à communiquer ouvertement avec la direction de l'entreprise sur les questions de responsabilité d'entreprise. Nous promouvons et renforçons l'échange de points de vue et le dialogue dans le but d'une amélioration et d'un développement continus.

Notre entreprise promeut les principes fondamentaux de la déclaration de l'Organisation internationale du travail sur la protection des droits fondamentaux du travail, notamment : a) l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ; b) la non-participation à des formes de travail des enfants ; et c) l'élimination de la discrimination au travail.

Notre entreprise dispose également d'une politique spécifique pour traiter les plaintes et les griefs des employés, encourager le dialogue, promouvoir la consultation des employés et encourager la communication avec la direction générale.

Égalité des chances

Notre entreprise adopte des pratiques et des procédures qui promeuvent le concept de respect de la diversité, l'égalité de traitement et l'égalité des chances pour tous, ainsi que la défense des questions de santé et de sécurité des employés.

La structure organisationnelle et hiérarchique claire et la transparence des critères de sélection et de classification des candidats employés reflètent également l'intention de la direction d'offrir l'égalité des chances en matière d'emploi et de développement. Dans ce contexte, le processus de gestion des performances et d'évaluation des ressources humaines (), ainsi que le plan de développement de chaque employé, ont été conçus en conséquence.

Politique de gestion des ressources humaines

I: POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES



La préparation d'études sur les risques professionnels, ainsi que le rôle essentiel du technicien de sécurité et les programmes de formation et de sensibilisation correspondants pour les employés dans les domaines spécifiques, démontrent l'importance de ces facteurs dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise.

Développement du personnel

Dans un souci d'égalité, de méritocratie et d'équité, notre entreprise développe un système de gestion des performances des équipes et des individus, lié à un plan de développement individuel, à des activités de formation et à une politique d'avantages et d'incitations, en tenant toujours compte de l'égalité des chances entre les sexes.

Récompenser l'équipe et chaque effort individuel est une condition préalable fondamentale pour cultiver et maintenir la culture souhaitée de haute performance et d'amélioration continue. L'accent mis sur la qualité, la créativité, ainsi que la productivité basée sur des normes élevées sont des éléments qui se rapprochent indubitablement du profil d'employé souhaité par notre entreprise et sont reconnus en conséquence.

Les avantages et incitations supplémentaires visent à attirer et à sensibiliser les employés, à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie par le biais d'activités éducatives continues et ciblées, le développement personnel en encourageant la participation à des programmes de formation pertinents, ainsi qu'à garantir un niveau de qualité de vie et de santé, tel que des avantages en matière de repos et d'alimentation, etc.

Relations professionnelles

Nos collaborateurs sont la pierre angulaire de notre réussite. Par conséquent, le maintien d'un environnement de travail qui favorise le respect, un comportement digne, l'appréciation de la vie privée et la démonstration de la responsabilité et de l'obligation de rendre des comptes est un pilier essentiel de notre durabilité.

Les personnes chargées de la gestion de nos ressources humaines, en collaboration avec notre direction générale, conçoivent, communiquent et mettent en œuvre des procédures, des bonnes pratiques et des lignes directrices pertinentes.

Règles et procédures

L'entreprise s'est fixé comme objectif principal de fournir des services et des produits fondés sur des normes de qualité élevées, y compris des normes de sécurité strictes. C'est la raison pour laquelle il existe des spécifications particulières pour les tâches que les employés doivent accomplir. Les politiques appliquées aux questions sensibles telles que le travail des enfants, le traitement de toutes les formes de violence et la garantie de la santé et de la sécurité des employés sont également spécifiques.

Le personnel, à tous les niveaux de l'entreprise, est conscient de la politique de l'entreprise et sont tenus de contribuer à sa mise en œuvre.
La direction de l'entreprise s'engage à soutenir la mise en œuvre de la politique.

01/04/2024

La direction du commerçant